

Directrice Juridique

Marseille, le 23/10/2024

Madame Magali BRACONNOT

Dossier suivi par :

Valérie TERSEUL

DGD APPUI ET SERVICES

Direction Juridique

T : 04 42 11 27 68

Adresse mail : valerie.terseul@ampmetropole.fr

Nos réf : DGAC/xxxxx xxxxx (century gothic 8 gras)

Objet : Demande au titre du droit d'accès aux documents administratifs – Délibération Culture 2023

Madame,

Par courrier électronique du 22 octobre 2024, vous avez souhaité que vous soit communiqué au titre du droit d'accès aux documents administratifs, tel que prévu par le Livre III du Code des Relations entre le public et l'administration :

- La délibération concernant l'attribution de subventions culture de l'année 2023.

Pour votre parfaite information, il n'existe pas une délibération unique et nous ne pouvons donc vous fournir ce document. Nous vous invitons à consulter le site de la Métropole d'Aix Marseille Provence où vous trouverez l'ensemble des délibérations relatives aux soutiens octroyés aux divers acteurs culturels.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Valérie TERSEUL

